

Madame la Préfète,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues, Chers Amis,

Merci à tous pour votre présence à notre Assemblée Générale d'été.

Comme vous le savez, après bientôt six ans de mandature, en octobre prochain auront lieu de nouvelles élections Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Nous voici donc, une dernière fois, en configuration ordinaire pour examiner les travaux de notre institution consulaire.

Du travail, il y en a eu, il y en a et il y en aura très certainement dans les mois et les années à venir afin de continuer à accompagner nos entreprises artisanales bigourdanaises dans un contexte difficile de reprise économique annoncée mais qui tarde à produire ses effets dans notre département.

De 5 166 ressortissants en 2010, nous sommes à ce jour à 5 669 artisans inscrits au Répertoire des Métiers. Nous pourrions certainement nous en satisfaire si nous ne regardions pas d'un peu plus près ces chiffres.

En effet, en 2010, 59,40 % des entreprises artisanales s'inscrivaient au régime réel pour un total de 436 créations reprises durant l'année.

Les auto-entrepreneurs représentaient alors un peu plus de 40 % de ces inscriptions.

Et, Mesdames et Messieurs, en 2015, les entreprises en régime micro représentaient déjà 66,3 % des inscriptions pour à peine 33 % au réel. Je vous laisse le soin d'analyser ces chiffres.

De plus, en parallèle, la création d'entreprise a bondi de plus de 50 % depuis 2010.

Notons surtout que, dans le même temps, les radiations des entreprises au réel ne cessent d'être anormalement élevées ces dernières années et pour ne retenir que les trois dernières :

2013 : 357 radiations

2014 : 296 radiations

2015 : 292 radiations

soit au total sur 3 ans 945 radiations.

Si vous le permettez et sans vous assommez de chiffres, juste à titre de comparaison, la différence entre les inscrits et les radiés au régime réel et au régime micro-entreprise sur les 3 dernières années est le suivant :

Au régime réel, la différence entre les inscrits et les radiés est de

- 90 en 2013
- 87 en 2014
- 66 en 2015

soit sur ces 3 ans une perte de 243 entreprises

En contrepartie, au régime micro-entreprise, la différence entre les inscrits et les radiés est de :

+ 136 en 2013
+ 106 en 2014
+ 312 en 2015

soit sur 3 ans, une augmentation de 554 entreprises.

Voici, en quelques chiffres, un simple constat qui montre bien la mutation de notre Répertoire des Métiers.

Loin de toute interprétation qui viserait à stigmatiser ces femmes et ces hommes qui ont franchi le pas de la création d'entreprise en choisissant le statut d'auto-entrepreneur, puis maintenant, le régime de la micro-entreprise, mais il s'agit bien de la réalité d'une situation, l'artisanat est en pleine mutation et cette mutation, Mesdames et Messieurs, impacte directement tout ce qui est lié à ce secteur.

En effet, il y a encore quelques années, une entreprise artisanale sur deux avait des collaborateurs, aujourd'hui, cette masse salariale est en partie remplacée par des sous-traitants inscrits en auto-entreprise.

La transmission d'entreprise s'effectuait majoritairement par filiation afin de perpétuer une tradition familiale du savoir-faire, mais aussi, du savoir-être, aujourd'hui, encore une fois, une partie des transmissions devient des nouvelles entreprises où la descendance et les salariés travaillent ensemble avec un statut d'auto-entrepreneur.

Mais encore, on formait des apprentis qui devenaient, par la suite, des salariés de la structure, puis des repreneurs potentiels. Les chiffres de l'apprentissage montrent, là aussi, qu'ils sont liés à cette mutation.

Et oui, l'histoire de l'entreprise artisanale s'écrivait à la sueur et au courage de l'artisan et de ses compagnons. Ce lien, invisible mais fort, était la fidélité entre les hommes ; une fidélité nourrie par la passion d'un savoir-faire et de compétences professionnelles communes et reconnues de tous.

La relation, entre un chef d'entreprise artisanale et ses collaborateurs, permettait d'affronter les difficultés, tel le capitaine d'une pinasse et ses marins au moment d'affronter la tempête.

Alors, que le monde bouge, qu'il évolue encore, il est, Mesdames et Messieurs, pour notre secteur, l'annonce de la fin d'une époque, où l'avenir était en partie lié à ces hommes et ces femmes qui entreprenaient.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'être un peu nostalgique d'une période où la solidarité jouait pleinement, où la vocation pour devenir un chef d'entreprise était de mise.

Une période où les artisans étaient écoutés sagement et respectueusement.

Une période, enfin, où la conviction et la foi vous faisait entrer dans la première Entreprise de France.

Ce temps est malheureusement révolu, soyons-en tous conscients.

Une grave crise économique et financière, engendrant un taux de chômage record et des décisions maladroites, ont plongé l'artisanat dans le monde de la médiocrité et du bricolage.

Celles et ceux qui ont connu la joie d'une activité pérenne jusqu'à la fin des années 2000 savent de quoi je veux parler.

L'ubérisation à tout prix, comme solution pour atteindre le plein emploi, n'est que foutaise, et nous en voyons bien le début des conséquences aujourd'hui.

La doctrine du « payer que ce que vous déclarez » plongera, à coup sûr, une frange de la population pour qui la micro-entreprise est une activité principale vers le minimum vieillesse et la misère dans quelques années.

Pour l'autre partie, il ne s'agit que de s'arrondir les fins de mois car, quand on a la chance d'avoir une couverture sociale, pourquoi payer des cotisations supplémentaires.

Voici, en quelques mots, ce que j'avais sur le cœur et qui me chagrine depuis plus de cinq années.

L'artisanat, je l'aime, je l'ai choisi et je le défends et je le défendrai.

Ce saccage d'un secteur, organisé par les gouvernements successifs, m'est intolérable, et je tenais à vous le dire avant d'aborder avec vous notre bilan de mandature. Pardonnez-moi, Mesdames et Messieurs, si, peut-être, j'ai été un peu long.

Donc, disais-je, un bilan, marqué par de nombreux événements, dont je souhaitais vous faire part.

Comme vous le savez, nous sommes arrivés en pleine Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), avant de connaître la régionalisation des réseaux consulaires, pour finir par la loi NOTRe et un nouveau découpage administratif de notre territoire.

Le tout, en gardant une volonté farouche de maintenir une Chambre de Métiers et de l'Artisanat départementale forte au service de ces artisans de notre territoire.

Qu'il a fallu se battre pour sauver notre peau, à une période où notre organisme national voulait passer en force, à grands coups de « accepter cette solution sinon ce sera pire », cela aurait pu nous perdre avec l'acceptation de contraintes sous la menace.

Tout cela pour se légitimer aux yeux de nos gouvernants.

Mais notre réseau, surtout dans notre région, a su résister fermement aux tentations de céder comme d'autres l'ont fait à l'APCMA.

Sachez qu'il existe encore un village d'irréductibles gaulois.

Et oui, il n'est pas en Armorique mais en Midi-Pyrénées et, plus précisément, en Hautes-Pyrénées, terre de miracle.

Car, malgré nos différences d'idées, ou même de pratiques, les huit départements de Midi-Pyrénées sont restés unis dans la lutte contre l'oppression d'un système parisien voulant hiérarchiser notre réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat coûte que coûte.

Monsieur le Président de la CRMA, Serge, mon ami, tu as été le lien entre nous, un lien indéfectible qui t'a amené, un jour d'élections nationales, à t'opposer à ce système.

Tu as eu ce courage des grands qui sont prêts à se sacrifier pour des convictions, pour des idées.

Cet espoir, que tu nous as donné, nous a galvanisé et nous a permis d'entrevoir le meilleur pour notre réseau.

Tu as également su être présent dans les moments difficiles, comme la reprise du CFA de Tarbes dont je ne m'étendrai pas une nouvelle fois ce soir, même si les conséquences de celle-ci sont toujours d'actualité.

Mais, malgré les difficultés, il s'agit d'un point marquant de notre mandature. Il s'agit surtout d'une réussite car, si elle était nécessaire pour sauver la formation de nos savoir-faire et de nos compétences, elle a permis de sauver plus de 40 emplois et la formation de 800 apprentis et stagiaires dans notre département.

Une seule offre de reprise, la nôtre.

Plus de 200 000 € de pertes annuelles et un conflit social majeur ont certainement fait fuir le client, comme on dit, mais nous, nous l'avons fait et, sans dévoiler les éléments du rapport de la Commission des Finances, présidée par Thierry JUAN, qui vous seront présentés dans quelques instants, et surtout, sans présager de l'avenir, je peux vous annoncer que, pour la première fois depuis plus de 15 ans, et pour le premier exercice comptable sous gestion exclusive de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'établissement de formation dédié à l'apprentissage et la formation professionnelle, notre nouvelle Ecole des Métiers, est en équilibre avec un résultat net comptable positif.

Loin de m'emballer ou de tirer des conclusions hâtives, il était louable d'annoncer cette bonne nouvelle après en avoir annoncé de bien mauvaises par le passé.

Souhaitons que cela continue même si, dans ce domaine, tout est aléatoire et que surtout rien n'est jamais acquis.

Félicitations donc aux collaborateurs de l'Ecole des Métiers pour qui cela n'a pas toujours été facile.

Merci aussi aux élus qui m'ont toujours soutenu unanimement.

Des élus, des amis, à qui je souhaite m'adresser maintenant.

Merci du travail effectué durant ces six dernières années.

Vous avez été présents à mes côtés en vous rendant disponible quand il le fallait afin de représenter notre organisme consulaire.

Vous avez incarné la représentation d'un secteur, l'artisanat.

Par la diversité de vos activités et du secteur géographique dont vous êtes issus, vous avez montré votre engagement au service des objectifs que nous nous étions fixés en début de mandature.

Par le travail que nous avons réalisé, nous avons impulsé cette ouverture tant souhaitée de notre institution consulaire.

La proximité avec nos ressortissants a été le maître mot de toutes nos actions.

La mise en place d'élus référents à travers notre territoire, ainsi que le recrutement d'un développeur, ont permis d'aller à la rencontre de ces femmes et de ces hommes qui constituent les plus de 5 000 entreprises artisanales des Hautes-Pyrénées.

Le simple fait d'aller à leur rencontre a été, pour bon nombre, une énorme satisfaction dans la démarche que nous avons de les rencontrer chez eux.

Et vous pouvez nous croire, Madame la Préfète, cela est une grande réussite d'avoir entamé une telle démarche vis-à-vis de nos artisans, car cela a généré une forme d'unité entre l'organisme institutionnel et les professionnels d'un secteur.

Pour cela, j'ai tenu à saluer ces femmes et ces hommes qui sont, pour la plupart, dans l'assistance.

Cette réussite est la vôtre, la nôtre, mais gageons qu'il faudra continuer de travailler d'arrache-pied, dans les mois et les années à venir, pour maintenir une autonomie nécessaire à notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées, pour rester proche de nos ressortissants, et surtout, pour rester toujours à leur écoute, dans le contexte de mutation que je viens de vous rappeler.

Car la crise économique, dans laquelle nous sommes, a été longue et insidieuse à arriver dans nos vallées, mais elle a finalement été un véritable tremblement de terre, dans le sens où beaucoup de choses ont changé à tout jamais dans l'environnement de l'entreprise artisanale.

Le changement de mode de consommation du client ou l'ubérisation de notre économie ont fragilisé nos activités.

L'exigence de répondre immédiatement aux besoins ne nous laisse que le choix d'une réponse rapide et adaptée tant le milieu dans lequel nous sommes est devenu concurrentiel.

Le consommateur volatile nous pousse à nous remettre sans cesse en question.

Le travail en réseau sera, très certainement, une solution à nos difficultés de marchés. Il en existe de nombreux auxquels nous participons et d'autres verront, sans nul doute, le jour.

Le thème de la reprise de nos entreprises et de la transmission de nos savoir-faire est également une préoccupation que nous avons souhaité mettre en avant durant cette mandature.

Malheureusement, le contexte de crise économique et l'émergence du statut de l'auto-entrepreneur, ont favorisé grandement la création d'entreprise, au détriment de la transmission des savoir-faire et des compétences.

Constat amer et nous ne pouvons que le regretter même si nous continuons à promouvoir la cession transmission d'entreprise.

Comme je vous le disais, ces dernières années ont drainé leurs lots de difficultés mais elles ont été une formidable aventure humaine qui nous a uni au-delà du volet institutionnel.

La liste, constituée initialement en octobre 2010, a beaucoup évolué au gré des arrêts d'activités et du passage de la liste des suppléants à celle des titulaires.

Mais nous avons connu également un drame, celui de perdre un des nôtres.

Gérard BRANAS était un pur et un ardent défenseur de l'artisanat.

Il est parti subitement, depuis bientôt trois ans, et je tenais ici à rappeler qu'il restera toujours présent dans nos pensées.

N'oublions pas également le regretté Jean CAMPISTRO, Meilleur Ouvrier de France, qui a porté haut les couleurs de l'artisanat de notre département. Ils resteront à jamais dans nos cœurs.

Nous sommes et nous resterons une équipe soudée au service de nos ressortissants dans le respect de chacun.

Bien sûr, nous n'avons pas été seuls dans ces combats menés durant cette mandature.

Aussi, ce soir, j'ai voulu rendre hommage à une femme exceptionnelle qui, par son dynamisme et sa réactivité, a été d'une aide précieuse dans l'aboutissement de nombreux projets de notre institution, notamment pour la reprise du CFA.

Madame la Préfète, vous allez continuer votre chemin dans quelques jours et vous laisserez une trace indélébile de votre passage dans les Hautes-Pyrénées.

Je suis persuadé que vous effectuerez une très grande carrière dans la haute administration et sachez que vous resterez toujours la bienvenue dans notre « petit coin de France où le bonheur sourit ».

Pour marquer votre passage et saluer votre aide, les élus et moi-même avons tenu, à vous offrir ce bien, du territoire haut-pyrénéen, ce marbre rose de Sarrancolin, aux nervures sans pareilles, fourni par la maison des cailloux à Lannemezan et façonné par Sany TRAORE, qui témoigne des belles empreintes que vous avez gravées en Bigorre en soutenant les diverses initiatives d'intérêt général, initiées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

La sculpture abstraite, que nous avons l'honneur de vous offrir, voudrait vous représenter comme étant la base de l'ouvrage soutenant le projet que vous avez approuvé.

Et, de tout cœur, nous souhaitons que votre déroulement de carrière soit brillant comme l'est ce marbre, et toujours dirigé vers le haut.

Nous ne vous oublierons pas, Madame Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC.

Applaudissements

Pour revenir à nos travaux en cours, les Présidents des Commissions vous présenteront dans quelques instants leur rapport.

Thierry JUAN pour les Finances, Manuel DUARTE et son rapporteur, Laetitia DESGUERS, pour l'Economie et Pascal GAMBIN pour la formation que je salue pour la qualité des travaux qui vous seront présentés.

Je tiens également à remercier Jean-Louis SASAL, Président de la Commission des Affaires Générales, ainsi que les élus de cette instance, pour le travail accompli et la richesse de leurs échanges.

L'ensemble de l'équipe administrative et enseignante de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées est également à saluer pour leur implication au quotidien au service des artisans et des jeunes apprentis bigourdans.

Le chemin est encore long, mes chers amis, mais nous tenons le bon bout comme l'on dit.

Avant de poursuivre, je tenais à m'adresser aux collaborateurs, leur dire que ces six années ont été pour moi enrichissantes grâce à leur investissement constant, à leurs compétences irréprochables, à leur dynamique affirmée et, surtout, grâce à leurs valeurs humaines incontestables.

Merci à tous pour vos engagements au quotidien sous la responsabilité de Bertrand GAYRI, notre Secrétaire Général.

Et maintenant, je vous remercie de votre attention.